



Problème carrelage sans isolant

Par soleil, le 10/01/2010 à 19:49

Bonjour,

J'ai acheté un appartement en 2004 où le salon , le séjour et l'entrée étaient carrelés. Au départ, nous avons effectué des travaux et à ce moment là, la voisine du dessous s'est plainte du bruit et elle a demandé s'il y avait un isolant sous le carrelage. Les anciens propriétaire n'ont pas posé d'isolant et la voisine du dessous ne s'est jamais plainte avec eux. Avec nous, c'est à la limite de l'harcellement. Le syndic lui a conseillé de faire venir un expert pour voir s'il y avait vraiment un soucis. Elle ne le fait pas venir. J'ai même proposé de mettre un isolant et du parquet dessus, elle a refusé. Apparemment, elle aurait portée plainte auprès de procureur de la République pour que l'on retire le carrelage.

Aujourd'hui, nous avons une petite fille de 16 mois à qui nous n'osons pas donné trop de jouets de peur qu'elle les fasse tomber et que cela entraine un nouveau scandale. Nous voulons vendre l'appartement. Puis je avoir des problèmes en vendant cet appartement avec ce carrelage .

Merci pour vos réponses.